



3 avril, 2009, 15:20

Enregistré dans : [agenda](#), [droits des femmes](#)

@ Actualités Monde

Des journalistes à l'école de « genre, médias et conflits en Afrique »

Article de SUD QUOTIDIEN du 2/04/08

« Genre, média et conflit en Afrique » c'est le thème d'un atelier de formation qui se tient à Mbodiène du 1 au 5 avril 2009 à l'initiative de l'Université pour la paix, « Femme Africa solidarité » le Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement. Il a regroupé des étudiants et des spécialistes de la question venue de diverses régions du continent africain. Cette rencontre devrait permettre aux participants d'avoir une meilleure compréhension des problèmes de genre durant les conflits, de son rôle au cours des différentes phases d'un conflit et une meilleure gestion de l'information. Le développement de compétences en vue de l'intégration du genre dans les reportages est aussi mis en relief.

Madame Awa Ndiaye, ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Entreprenariat féminin et de la Micro finance a procédé hier mercredi 1er avril à l'ouverture d'un atelier sur « Genre, média et conflit en Afrique » à Mbodiène. Ce séminaire de formation de 5 jours a pour but de permettre aux participants d'avoir une meilleure compréhension des problèmes de genre durant les conflits, de son rôle au cours des différentes phases d'un conflit et une meilleure gestion de l'information. Le développement de compétences en vue de l'intégration du genre dans les reportages est aussi mis en relief.

Selon Awa NDiaye, l'intensification des conflits reste une préoccupation planétaire. En plus des traumatismes qu'elle entraîne avec des traces indélébiles au sein des populations civiles, elle affecte de manière particulière des femmes et des enfants loin des théâtres d'opérations militaires. A l'en croire, les impacts et atteintes demeurent « inquantifiables » en ce qui concerne les femmes et les enfants au cours des conflits au sein des sociétés. En atteste les images insoutenables qui sillonnent le monde, la mondialisation de la guerre avec l'Afrique montrée comme le coin le « plus meurtri par ce phénomène traumatisant et ravageant des communautés » explique-t-elle.

Suffisant pour que le ministre de la Femme insiste sur l'importance de prendre en compte les questions liées aux conflits dans des zones stables et de non-conflits. En ce sens elle a loué les efforts de « Femme Africa Solidarité » comme une organisation non gouvernementale d'avant-garde qui, depuis 13 ans, se bat contre toutes les formes d'injustice et de marginalisation faites aux femmes.

Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lui, s'est appesanti sur l'importance du thème qui revêt une dimension planétaire. A l'en croire le conseil de sécurité des Nations unies s'est prononcé sur la question dès le 30 octobre 2000 par l'adoption de la résolution 1325 qui jette les bases d'une prise de conscience du sort réservé aux femmes dans les conflits. Il la présente comme un acte qui donne des enseignements sur les souffrances et l'exclusion de la femme au cours des conflits. Pour lui, le rôle de la femme en tant que principale victime est à considérer au même titre que celui de l'enfant, dans la contribution aux efforts pour la résolution des conflits. « Le rôle de la femme dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits est relaté par le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies » soutient-il. Et Saïd Djinnit de mettre le doigt sur les entraves ou obstacles structurels à cette attente que sont la violence faite aux femmes, la marginalisation et l'appauvrissement de ces dernières. L'utilisation de la femme

dans les conflits comme une cible privilégiée pour une violence sexuelle est revenue dans son discours. Il a déploré que ceci soit une stratégie en vue de provoquer la peur, l'humiliation, la domination, la dispersion ou le déplacement de populations civiles.

C'est pourquoi il rappelle que cet état de fait qui a poussé le conseil de sécurité des Nations Unies à adopter en 2008, la résolution 1820 concernant les violences sexuelles faites aux femmes considérées désormais comme un crime de guerre en plus de l'élaboration de mesures nécessaires en période de conflit pour y pallier. Il n'a pas manqué de se réaffirmer l'ouverture et l'engagement du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest qui s'investit à côté de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), ses états membres, les organisations de la société civile pour la mise en œuvre et l'application des mesures citées plus haut. Il a rendu un hommage à « Femme Africa Solidarité » pour son rôle pour dans l'incitation à une prise conscience et une application des aspirations précitées.